

**DELIBERATION**  
**N°2016-30 du 22 mars 2016**

**OBJET – Subventions 2016 aux associations  
culturelles**

*Rapporteur : M. Philippe MICHELON*

Le 22 mars 2016 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 16 mars 2016 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de M. Guy HERMITTE.

Nombre de conseillers en exercice : 46

Présents : 29 pour la délibération n°2016-05  
30 de la délibération n°2016-06 à la délibération n°2016-13  
29 de la délibération n°2016-14 à la délibération n°2016-19  
28 de la délibération n°2016-20 à la délibération n°2016-26  
27 de la délibération n°2016-27 à la délibération n°2016-28  
26 pour la délibération n°2016-29  
27 de la délibération n°2016-30 à la délibération n°2016-33

Nombre de pouvoirs : 11 de la délibération n°2016-5 à la délibération n°2016-19  
12 de la délibération n°2016-20 à la délibération n°2016-26  
11 de la délibération n°2016-27 à la délibération n°2016-33

*M. Roger GUGLIEMETTI est nommé secrétaire de séance.*

**Etaient présents :** M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUERIN, Mme Francine DAERDEN, M. Eric PEYTHIEU (jusqu'à la délibération n°2016-13 inclus), M. Yvon AIGUIER, Mme Marie MARCHELLO (quitte la salle pour la délibération n°2016-29), Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ, M. Romain GRYZKA, Mme Catherine VALDENNAIRE, Mme Catherine MUHLACH, M. Jean-Franck VIOUJAS, Mme Catherine LIONNET, M. Jean-Pierre SEVREZ (jusqu'à la délibération n°2016-26 inclus), Mme Anne-Marie FORGEOUX, M. Roger GUGLIEMETTI, M. Gilles du CHAFFAUT, M. Guy HERMITTE, M. Marc FORNESI, M. Jean-Louis CHEVALIER, Mme Claudine CHRETIEN, M. Pierre LEROY, Mme Estelle ARNAUD (jusqu'à la délibération n°2016-19 inclus), M. Jean-Luc NEVEU, M. Philippe STOCKLI, M. Philippe MICHELON, M. Jean-Michel REYMOND, M. Thierry BOUCHIÉ, M. Olivier FONS, M. Sébastien FINE, M. François BOULANGER.

**Avaient donné pouvoir :** Mme Catherine GUIGLI à Mme Francine DAERDEN  
M. Bruno DAVANTURE à Mme Claude JIMENEZ  
M. Maurice DUFOUR à M. Gérard FROMM  
Mme Fanny BOVETTO à M. Mohamed DJEFFAL  
M. Bruno MONIER à Mme Catherine MUHLACH  
Mme Anne-Marie PEYTHIEU à M. Jean-Luc NEVEU  
Mme Nicole MATHONNET à M. FONS Olivier  
M. Régis JOUFFREY à M. Jean-Pierre SEVREZ (jusqu'à la délibération n°2016-26 inclus)  
Mme Dominique BRACHET à M. Philippe MICHELON  
Mme Patricia ARNAUD à M. Sébastien FINE  
M. Alain FARDELLA à M. Guy HERMITTE  
Mme Estelle ARNAUD à M. Pierre LEROY (à partir de la délibération n°2016-20)

**Vu** la demande de subvention à hauteur de 5 500 € formulée par l'association Cello au Sommet,  
**Considérant** que l'un des buts de l'association est l'organisation de stages et de concerts pour les violonistes,

**Vu** la demande de subvention à hauteur de 1 500 € formulée par l'association A Croche Chœur,  
**Considérant** que l'un des buts de l'association A Croche Chœur est de promouvoir les concerts de la chorale du Conservatoire du Briançonnais,



**Vu** la demande de subvention à hauteur de 12 000 € formulée par l'association Festival Messiaen,  
**Considérant** l'organisation de la 19<sup>ème</sup> édition du Festival Messiaen et le partenariat engagé avec le Conservatoire du Briançonnais et avec le théâtre du Briançonnais,

**Vu** la demande de subvention à hauteur de 5 000 € formulée par l'association Offenbachades du sud,  
**Considérant** l'implication de professeurs et élèves du Conservatoire du Briançonnais dans les divers concerts organisés,

**Vu** la demande de subvention à hauteur de 10 000 € formulée par l'association Les Décâblés,  
**Considérant** l'organisation de l'édition 2016 de l'Altitude Jazz Festival dans diverses communes du territoire et le partenariat engagé avec le Conservatoire et le théâtre dans ce cadre,

**Vu** la demande de subvention à hauteur de 6 500 € formulée par l'Université du Temps Libre du Grand Briançonnais,  
**Considérant** que l'Université du Temps Libre du Grand Briançonnais dispense des cours de qualité sur l'ensemble du territoire du Briançonnais et tout particulièrement dans le domaine de l'Enseignement Artistique, dans le domaine de l'informatique par l'enseignement des nouvelles technologies, ainsi que dans le domaine de l'environnement montagnard,

**Vu** la demande de subvention à hauteur de 5 030 € formulée par l'Association des Parents d'Elèves du Conservatoire du Briançonnais,  
**Considérant** que l'Association des Parents d'Elèves du Conservatoire du Briançonnais participe à la vie de celui-ci,

**Vu** la demande de subvention à hauteur de 2 000 € formulée par l'Echo de la Guisane,  
**Considérant** que l'Echo de la Guisane contribue à l'enseignement de la musique d'ensemble sur l'ensemble du territoire,

**Vu** la demande de subvention à hauteur de 1 500 € formulée par Choralp,  
**Considérant** que Choralp contribue à l'enseignement du chant choral et organise en juillet 2016 les Rencontres chorales internationales en Briançonnais,

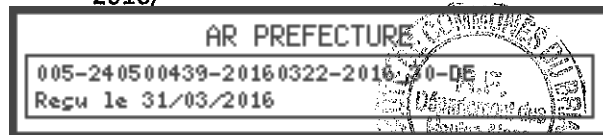
**Vu** la demande de subvention à hauteur de 5 000 € formulée par les Rencontres de la Haute Romanche,  
**Considérant** que les Rencontres de la Haute Romanche contribuent à l'enseignement artistique,

**Vu** la demande de subvention à hauteur de 1 000 € formulée par l'association « Au Dessus de la plaine »,

**Considérant** qu'« Au Dessus de la plaine » contribue au développement de l'enseignement artistique par le biais de l'organisation d'une pièce de théâtre dans le cadre de l'enseignement d'art dramatique du Conservatoire,

**Vu** l'avis favorable de la Commission « Culture et Communication » en date du 21 janvier 2016,

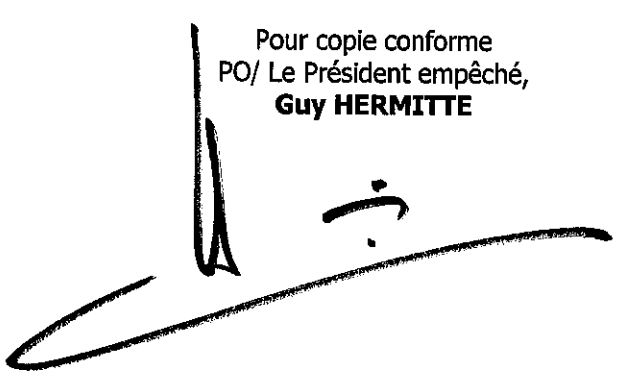
**Vu** l'avis favorable du Bureau en date du 29 février 2016,

**Le Conseil Communautaire à l'unanimité,**

- Approuve le versement d'une subvention de **5 000 €** en direction de l'association **Cello au Sommet,**
- Approuve le versement d'une subvention de **1 000 €** en direction de l'association **A Croche Chœur,**
- Approuve le versement d'une subvention de **9 000 €** en direction de l'association **Festival Messiaen,**
- Approuve le versement d'une subvention de **5 000 €** en direction de l'association **Offenbachiades du sud,**
- Approuve le versement d'une subvention de **5 000 €** en direction de l'association **Les Décâblés,**
- Approuve le versement d'une subvention de **3 000 €** en direction de l'**Université du Temps Libre du Grand Briançonnais,**
- Approuve le versement d'une subvention de **1 500 €** en direction de l'**Association des Parents d'Elèves du Conservatoire,**
- Approuve le versement d'une subvention de **1 500 €** en direction de **L'Echo de la Guisane,**
- Approuve le versement d'une subvention de **1 500 €** en direction de l'association **Choralp,**
- Approuve le versement d'une subvention de **2 000 €** en direction des **Rencontres de la Haute Romanche,**
- Approuve le versement d'une subvention de **1 000 €** en direction de l'association **Au Dessus de la plaine,**
- Dit que les crédits nécessaires ont été prévus dans le Budget Primitif 2016 du budget « Général ».

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme  
PO/ Le Président empêché,  
**Guy HERMITTE**



Date affichage : **31 MARS 2016**